



Ce rapport a été produit par OCHA en collaboration avec les partenaires humanitaires et couvre la période du 01 au 18/08 /2015

## Faits saillants

- Plus de 6 500 personnes en provenance du Territoire de Shabunda au Sud-Kivu sont arrivées vers le territoire de Pangi entre janvier et juin 2015.
- Près de 2 500 cartons d'intrants nutritionnels destinés aux zones de santé de la Province du Maniema perdus dans le naufrage d'un bateau sur le fleuve.
- Environ 103 000 enfants de 6 mois à 14 ans ont bénéficié d'une vaccination contre la rougeole dans la zone de santé de Kasongo.

## Aperçu de la situation

Selon des sources concordantes, plus de 6 800 personnes dont près de 2 000 enfants de moins de cinq ans sont arrivées entre janvier et juillet dans le Territoire de Pangi au Maniema suite aux affrontements entre forces et groupes armés dans le Territoire de Shabunda au Sud-Kivu. Ces déplacés affirment avoir passé plusieurs semaines dans les forêts autour de leurs villages avant de se rendre, suite à la persistance de l'insécurité, dans des familles d'accueil aux villages de Moza, Kintolo, Kibila, Bin-Antoine, Bipombi, Makunju, Misoke, Mukuku, et Musala dans le Nord Ulindi ; Lubile, Lutala et Mandanda sur l'axe Lubile - Pangi. Ils viennent pour la plupart des localités de Lulingu, Lugungu, Tchampundu, Mapimo et environs dans le Territoire de Shabunda et sont sans assistance.



Crédit Photo : Unicef (Août 2015)

[Opération de récupération d'intrants nutritionnels après le naufrage de la baleinière Bakongola sur le fleuve Congo.](#)

Le Territoire de Pangi compte aussi plus de 5 000 ménages déplacés entre 2012 et 2013. Ceux-ci souhaitent une intégration dans la cité de Kakutya et la ville de Kalima, selon les autorités locales. Ces ménages ont besoin d'un accès à la terre, d'une assistance en kit de réintégration (abri et articles ménagers essentiels) ainsi qu'en intrants agricoles et d'un appui pour des activités génératrices de revenus.

Une baleinière transportant près de 2 500 cartons de Plumpy nuts (intrants nutritionnels) en provenance d'Ubundu (environ 250 km de Kindu) a fait naufrage en date du 6 août sur le fleuve Congo, à moins de 3 Km du port de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) à Kindu. Selon l'Unicef, ces intrants nutritionnels venaient de Kinshasa vers Kindu via Kisangani et faisaient partie d'un lot de près de 10 000 cartons destinés à 10 zones de santé (Alunguli, Ferekeni, Kailo, Kalima, Kampene, Kindu, Lubutu, Obokote, Pangi et Punia) appuyées par le projet Accès aux soins de santé primaire (ASSP) avec le financement du Département pour le développement international du Gouvernement britannique (DFID).

Une cargaison d'intrants nutritionnels à destination des zones de santé de Ferekeni, Lubutu, Obokote, Pangi et Punia traîne à Kindu par manque de moyen de transport rapide et sûr, selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Ces zones connaissent régulièrement des ruptures d'approvisionnement en intrants nutritionnels et médicaux en raison de leur éloignement de la ville de Kindu et des difficultés d'accès. Cette situation a parfois entraîné des décès des malades. Le transport aérien reste la seule alternative fiable malgré son coût.

## Réponse humanitaire



- Environ 103 000 enfants de 6 mois à 14 ans ont bénéficié d'une vaccination contre la rougeole dans la zone de santé de Kasongo entre le 24 juillet et le 11 août 2015. Selon le bureau central de la zone de santé, la couverture vaccinale est de 102% et les enquêtes de vérification de ce pourcentage sont en cours dans les différentes aires de la zone de santé de Kasongo.
- Selon les experts de l'Unicef, le pourcentage de couverture communiqué par la zone de santé peut ne pas refléter la réalité étant donné qu'au Maniema, la maîtrise du dénominateur de la population cible cause souvent problème. Par expérience, certaines aires de santé du Maniema ont un taux de couverture de 180% et d'autres de moins de 50%. La meilleure façon de résoudre ce problème de dénominateur est de procéder à un nouveau dénombrement de la population des zones de santé. Les acteurs pour ce faire existent mais les moyens financiers doivent être mobilisés.
- L'ONG Heal Africa assure depuis le mois de juillet la prise en charge médicale de plus de 50 survivants des violences dans 20 aires des zones de santé de Lubutu, Obokote et Punia dans le cadre de son projet « Unaweza Maniema » (c'est encore possible Maniema) financé par la Banque allemande de développement au travers l'ONG Welthungerhilfe (ex Agro action allemande). Ce projet de 12 mois qui a débuté au mois de juin 2015 a pour objectif la prise en charge psychosociale des survivants des violences sexuelles et des victimes des violences basées sur le genre. Au moins 700 personnes survivantes des violences sexuelles bénéficieront de la prise en charge médicale et 400 parmi elles de la réinsertion économique. Aussi, le projet prévoit la sensibilisation de plus de 70% de la population des aires de santé cibles sur la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre.

## Coordination générale

- Lors de la réunion du cadre provincial de concertation humanitaire du 28 juillet, les acteurs humanitaires ont relevé les problèmes de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire qui persistent encore au Maniema et qui nécessitent une réponse appropriée que les acteurs humanitaires actifs dans la province ne peuvent donner seuls par manque de capacités financières.
- Ainsi, en date du 13 août 2015, le Gouverneur de la province a écrit une lettre de plaidoyer dans laquelle il sollicite le retour au le Maniema du PAM et de la FAO pour appuyer les efforts en cours pour lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire.

### Pour plus d'information, veuillez contacter :

**Idrissa Conteh**, Head of Sub Office, OCHA Kindu, [conteh11@un.org](mailto:conteh11@un.org), tél: +243 81 98 89 177

**Justin Luratwa**, Chargé des Affaires Humanitaires Assistant/ Reporting, OCHA Kindu, [luratwa@un.org](mailto:luratwa@un.org), tél : +243 81 70 81 767

**Yvon Edoumou**, Chargé de l'information publique et du plaidoyer, OCHA-RDC, [edoumou@un.org](mailto:edoumou@un.org), tél : +243 97 000 3750

Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur [www.unocha.org](http://www.unocha.org); [www.reliefweb.int](http://www.reliefweb.int); ou <http://rdc.humanitarianresponse.info>